



2 avril 2015

CEIFAC : une journée dédiée à l'investigation financière et à la lutte contre la criminalité en Europe

2 avril 2015
9h – 18h30

Faculté de droit – Université de Strasbourg
Amphithéâtre Carré de Malberg
1 place d'Athènes



Contacts presse

CEIFAC
Chantal Cutajar
Directrice du CEIFAC
Tél : 06 63 27 64 91
Cutajar.chantal@ceifac.eu

Service de la communication de l'Université de Strasbourg
Anne-Isabelle Bischoff
Tél. : +33 (0)3 68 85 16 27
Anne-isabelle.bischoff@unistra.fr
www.unistra.fr



2 avril 2015

SOMMAIRE

Communiqué de presse	P.3
Programme complet du colloque	P.5
Genèse du CEIFAC	P.7
Objectifs du CEIFAC	P.8
Missions du CEIFAC	P.10
Bilan du volet Formation	P.10
Bilan du volet Recherche	P.12
Témoignages de stagiaires-experts	P.15
Noël Laures, Luxembourg, commissaire de police	P.15
Jason Aldridge, Grande Bretagne, enquêteur spécialisé	P.16
Efstathios Tsirmpas, Grèce, Ministère des finances	P.17
Pawel Wask, Pologne, procureur.....	P.19
Comité de pilotage du CEIFAC	P.21
Composition	P.21
Témoignages et déclarations.....	P.22
Experts associés	P.24
Partenaires financiers	P.24
Déclaration du Préfet de Région.....	P.25
Equipe de direction	P.25
A propos de Chantal Cutajar	P.26
Photographies	P.27



Strasbourg.eu
euro-métropole



Faculté de Droit
de Sciences Politiques
et de Gestion
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



2 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce jeudi 2 avril 2015, le Collège européen des investigations financières et analyse financière criminelle de l'Université de Strasbourg (CEIFAC) fait le point, au travers d'un colloque, sur les résultats obtenus à l'issue de son programme 2013-2015. Cette rencontre est l'occasion dans le même temps de s'interroger sur l'avenir de la lutte contre la criminalité en Europe.

Blanchiment de capitaux, fraudes financières, détournements, contrefaçon de l'euro, ventes de marchandises illégales, corruption... Le FMI estimait en 2009 que la criminalité organisée générait dans le monde, entre 870 et 1 500 milliards de dollars américains, soit un montant équivalent à 1,5% du PIB mondial et au budget pluriannuel 2014-2020 de l'Union européenne.

La création en 2013 du Collège européen des investigations financières et analyse financière criminelle (CEIFAC) a été une étape importante en matière de lutte contre la criminalité organisée, lutte qui doit désormais s'intensifier grâce à la mise en œuvre des investigations financières. En effet, cette technique d'enquête est identifiée, aujourd'hui, comme l'un des moyens les plus efficaces pour enrayer le développement de l'économie criminelle. Elle est en outre incontournable pour dépister les actifs criminels en vue de leur confiscation. Unique en Europe, le CEIFAC a su conjugué pendant deux ans formation et recherche afin d'être moteur dans le domaine.

Quatre sessions de formation et 120 stagiaires experts pour disséminer de nouvelles pratiques en Europe

Quatre sessions de formation ont déjà eu lieu et ont permis de former près de 120 stagiaires experts venus de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne et des pays candidats. Procureurs en charge des sections financières, juges d'instruction appartenant à des pôles financiers, gendarmes et policiers d'unités de recherches spécialisées en délinquance financière et des douaniers se sont ainsi côtoyés et ont échangé. De retour dans leurs unités et services, ils ont pour mission de disséminer la formation reçue, afin de sensibiliser les services d'investigation et de poursuite, sur l'importance des investigations financières dans la lutte contre la criminalité organisée.

Côté recherche, une stratégie pour systématiser les investigations financières

Sur le plan de la recherche, les travaux menés par les équipes du Grasco ont pour objectif d'aboutir à une mise en œuvre systématique des investigations financières par les Etats européens. Pour ce faire, des obstacles ont été identifiés et des préconisations formulées :



2 avril 2015

1°) La reconnaissance d'un statut juridique de l'investigation financière en tant que procédure pénale spécifique, parallèle et proactive.

2°) La levée des obstacles à la mise en œuvre efficiente des investigations financières par la collecte et l'analyse des informations centralisée au niveau d'une cellule de renseignements financiers européenne.

3°) La création à l'échelle européenne d'un corps d'investigateurs financiers accrédités issus des autorités de poursuite et de justice au sein des Etats membres.

La création d'une référothèque

Les équipes du Grasco ont également créé et développé un outil à destination des praticiens pour les aider à conduire des investigations financières transnationales : la référothèque. Il s'agit d'une base de données informatiques, qui a vocation à centraliser les bonnes pratiques en matière d'investigations financières et d'analyse financière criminelle et à collecter les informations nécessaires pour élaborer les typologies des différents phénomènes criminels drainant des flux financiers important ayant vocation à infiltrer l'économie légale.

Ces résultats seront présentés tout au long de la journée de colloque (voir programme complet).

Une conférence ouverte au public

Le CEIFAC, financé par la Commission européenne et par les collectivités locales alsacienne a également une mission d'information et de formation envers les citoyens. C'est le sens de la conférence ouverte au public de 15h à 17h animée par Jean-Luc Fournier, journaliste. Y seront abordées notamment :

- L'état de la criminalité en Europe,
- Les fondements économiques de la criminalité,
- Le rôle du renseignement financier pour lutter contre la criminalité organisée,
- L'avenir du parquet européen : Définition, rôle, agenda de l'Union européenne,
- Les obstacles à la lutte contre la criminalité organisée et les moyens de les dépasser,
- Le rôle des citoyens et des journalistes dans la lutte contre la criminalité organisée.



2 avril 2015

Programme complet du colloque

Programme du colloque

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Par le Doyen de la Faculté de droit, Christian MESTRE

9H00 - 10H00 SESSION D'OUVERTURE

Sous la présidence de Michel DENEKEN, Vice-président de l'Université de Strasbourg (UDS) et Directeur de l'UMR DRES 7304

- ◆ Chantal CUTAJAR, Directrice générale du CEIFAC
- ◆ Stéphane BOUILLON, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
- ◆ Général de division Simon-Pierre BARADEL, Coordonnateur du Pôle judiciaire de la Gendarmerie Nationale
- ◆ Frédéric VEAUX, directeur central adjoint de la Police judiciaire
- ◆ Roland RIES, Maire de Strasbourg

10H00 - 11H00 TABLE RONDE

Les investigations financières et l'Analyse financière criminelle (AFC) au service des investigations financières : état des lieux, sous la présidence d'Olivier RIBAUX, Directeur de l'École des sciences criminelles, Université de Lausanne

- ◆ Bruno GONZALES-VALDELIEVRE, Directeur d'analyse, Office antifraude de la Catalogne, Espagne
- ◆ Dimo GROZDEV, expert « activités internationales et protocole », Commission for Illegal Assets Forfeiture (CIAF), Bulgarie
- ◆ Hervé LETOQUEUX, Inspecteur des douanes, Douanes judiciaires, France
- ◆ Myriam FERRANTE, Chef de la Division « fraudes financières », Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), France
- ◆ Marc SIMON, Commissaire Divisionnaire, Chef du service central d'analyse criminelle opérationnelle, Police Fédérale, Direction Générale de la Police Judiciaire, DJSOC - Serious Organized Crime, Belgique
- ◆ Peadar HOGAN, expert-comptable judiciaire, Bureau des avoirs criminels, Irlande

11H00 - 11H30 PAUSE



Strasbourg
europémétropole.eu



Faculté de Droit
de Sciences Politiques
et de Gestion
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



2 avril 2015

Programme du colloque

11H30 - 12H30

ECHANGES

*Entre les participants de la table ronde et les auditeurs du CEIFAC
Sous la présidence de Chantal CUTAJAR, directrice générale du CEIFAC
animés par Elena Pelliser, fonctionnaire européen, doctorante à l'Université de
Strasbourg*

12H30 - 14H00

DÉJEUNER

Salle Alex WEILL

14H00 - 15H00

BILANS ET PERSPECTIVE

- *Le projet CEIFAC et les lignes directrices du GAFI sur les investigations financières, par Chantal Cutajar, directrice générale du CEIFAC*
- *Présentation de la référothèque par Sébastien DUPENT, ingénieur de recherche, doctorant à l'Université de Strasbourg.*

15H00 - 17H00

CONFÉRENCE-DÉBAT OUVERTE AU PUBLIC

L'avenir de la lutte contre la criminalité en Europe, animée par Jean-Luc FOURNIER, journaliste

- *Frédéric BAAB, Membre national d'Eurojust pour la France*
- *Bruno NICOLAUD, agrégé d'économie et gestion, haut fonctionnaire du Ministère de l'économie et des finances, chercheur au GRASCO*
- *Chantal CUTAJAR, Directrice générale du CEIFAC*

17H30 - 18H30

CEREMONIE REMISE DES CERTIFICATS ET DES DIPLÔMES

*Sous le parrainage de Nawel RAFIK-ELMRINI, adjointe au Maire en charge des relations internationales et européennes, en présence de Christian MESTRE, Doyen de la Faculté de droit, Sciences politiques et de gestion, UDS
La cérémonie aura lieu à l'Hôtel de Ville de Strasbourg*



Strasbourg.eu
euro-métropole



2 avril 2015

Genèse du CEIFAC

Le **CEIFAC** est né de l'appel à projets de la Commission européenne « Prevention and fight against crime » (DG Home Affairs – Action grant 2012- FINEC Financial and economic crime) remporté par le GRASCO, (Groupe de recherche-action sur la criminalité organisée), laboratoire de recherche de l'UMR DRES 7354 au sein de l'Université de Strasbourg.

Le CEIFAC est la traduction de l'une des recommandations qui avaient été faites au lendemain des Universités d'été des investigations financières et de l'analyse financière organisées du 1^{er} au 11 juillet 2010 par le GRASCO dans le cadre du programme européen « Prevention of and Fight against Crime » (Call for proposals 2009 – Action Grants).

Cette recommandation visait à créer à Strasbourg un Collège européen pour dispenser un programme de formation et pour conduire un projet de recherche en matière d'investigations financières et d'analyse financière criminelle.

La Commission européenne finance le CEIFAC à hauteur de 90 % du montant total. Le complément est financé pour moitié d'une part par l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg et, d'autre part, par le Conseil régional Alsace.

Le CEIFAC est hébergé au sein de l'Université de Strasbourg par la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion à laquelle il est rattaché administrativement.



2 avril 2015

Objectifs du CEIFAC

Le CEIFAC se veut un laboratoire européen de la construction d'une Europe juste et harmonieuse, l'Europe de la Justice et de la liberté à travers la vocation de l'Université de Strasbourg de contribuer à la construction de l'Europe de la connaissance.

Le CEIFAC, résultat d'un partenariat entre l'Université de Strasbourg, les autorités de poursuite et de justice de plusieurs Etats membres de l'Union européenne, unique en Europe, participe à la construction d'un espace de justice et de liberté, au cœur des attentes des citoyens européens.

La création du collège constitue une étape importante dans la traduction concrète des efforts déjà accomplis à l'échelle nationale et européenne en matière de lutte contre la criminalité organisée, lutte qui doit désormais s'intensifier grâce à la mise en œuvre des investigations financières.

Cette technique d'enquête est identifiée, aujourd'hui, comme l'un des moyens les plus efficaces pour enrayer le développement de l'économie criminelle résultant du blanchiment des produits issus des trafics illicites, de la corruption, du financement du terrorisme et de la grande fraude fiscale.

Cette technique d'enquête est en outre incontournable pour dépister les actifs criminels en vue de leur confiscation.

Ainsi, en contribuant à un renforcement des investigations financières et de l'analyse financière criminelle comme techniques de lutte contre la criminalité organisée, la création du CEIFAC répond aux objectifs visés notamment par :

- La communication du 20 novembre 2008 de la Commission au Parlement et au Conseil « Produits du crime organisé – Garantir que le crime ne paie pas »
- La communication du 10 juin 2009 pour « un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens ».
- Les nouvelles recommandations du GAFI (Groupe d'Action Financière) adoptées en 2012, auxquelles se réfère la Commission européenne.



2 avril 2015

Qu'est-ce qu'une Investigation financière ?

Le but premier d'une investigation financière est d'identifier et de documenter les flux financiers qui interviennent au cours d'une activité criminelle.

Elle consiste à rechercher des liens entre l'origine des flux financiers, les bénéficiaires, le moment où l'argent est reçu et l'endroit où il est déposé ou investi.

Les résultats de l'investigation financière peuvent ainsi fournir des informations et des preuves d'une activité criminelle.

Diligentée de manière proactive et parallèle à l'enquête sur les auteurs de l'activité criminelle, elle permet de circonscrire l'étendue des réseaux criminels, de cerner l'ampleur du phénomène criminel, de mettre à jour des infractions qui ne l'auraient pas été sans elle.

Au-delà elle permet de pister les produits du crime, les fonds terroristes et tous les biens susceptibles d'être confisqués.



2 avril 2015

Missions du CEIFAC et bilans

Le projet comporte un volet formation et un volet Recherche. La formation des autorités de police et de gendarmerie, de justice et des douanes constitue un enjeu majeur pour l'Union européenne dans un domaine où l'harmonisation n'en est qu'à ses prémises.

1° Volet formation

Au cours de son programme 2013-2015, le CEIFAC a organisé une formation à destination d'experts en investigations financières issus des autorités de poursuite de la police et de la gendarmerie, de la justice et des douanes de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats. Ces experts se sont engagés à transférer les savoirs et les savoirs acquis et détenus en matière d'investigations financières au sein des autorités dont ils relèvent dans leur pays.

Quatre sessions de formation ont été organisées à Strasbourg. Les sessions, d'une durée de 3 semaines se sont déroulées du 28 octobre au 15 novembre 2013, du 17 mars au 4 avril 2014, du 27 octobre au 14 novembre 2014. La dernière session a débuté le 16 avril et prend fin le 2 avril.

Ces sessions ont alterné des présentations sur :

- Les typologies de la criminalité organisée au sein de l'UE : Europol
- L'ingénierie comptable au service de la criminalité organisée : Université de Liège
- L'analyse financière criminelle au service des investigations financières : Police judiciaire Belge et KECIDA (Knowledge and Expertise Center for intelligent data Analysis (KECIDA) Netherlands Forensic Institute.
- Les techniques spéciales d'enquêtes applicables aux investigations financières : Police judiciaire belge
- Le rôle du renseignement financier dans les investigations financières (Cellule de renseignements financiers Belgique)
- La coopération judiciaire (EUROJUST)



2 avril 2015

- Le rôle du journalisme d'investigation dans la caractérisation de la preuve (International Consortium of Investigative Journalism)
- La corruption dans les marchés publics (Parquet du Portugal et Office de lutte antifraude de la Catalogne – Espagne).

Avec des cas concrets issus d'investigations réelles portant notamment sur :

- L'utilisation des paradis fiscaux
- Le blanchiment
- La corruption, l'abus de biens sociaux
- Escroquerie à la TVA à l'échelle de l'Union européenne
- La traite des êtres humains

BILAN

117 experts ont suivi la formation : 49 femmes et 68 hommes

➤ Moyenne d'âge

Session 1 : 33 ans

Session 2 : 40 ans

Session 3 : 40 ans

Session 4 : 40 ans

➤ Administrations d'origine

- ✚ Police et Gendarmerie : 58 enquêteurs criminels en agences et bureaux en charge des investigations criminelles, délinquance financière et économique et bureaux des avoirs criminels
- ✚ Douanes – Finances – unités d'enquêtes financières (UEF) : 32 (soit douanes (25), administrations fiscales (4) et UEF (3))
- ✚ Justice : 26 dont 18 procureurs, 7 experts ou enquêteurs justice et 1 juge d'instruction
- ✚ 1 membre de la commission bulgare pour la confiscation des avoirs criminels



2 avril 2015

2° Volet Recherche

Le volet Recherche du CEIFAC est conduit dans le cadre de l'équipe de recherche du GRASCO rattachée à l'UMR DRES 7354 (Université de Strasbourg) sous la direction de Chantal CUTAJAR, directrice du GRASCO.

- **Quelle stratégie pour amener les Etats à mettre en œuvre des investigations financières systématiques pour lutter contre l'infiltration de l'économie par des flux d'argent illicite ?**

La mise en œuvre systématique et proactive d'investigations judiciaires en matière économique et financière se heurte à des obstacles qui ont été identifiés. **Elena PELLISER**, doctorante à l'Université de Strasbourg a communiqué à l'ensemble des auditeurs des sessions, des hypothèses de recherche qui seront soumises à discussion lors des échanges entre les membres du comité de pilotage et les auditeurs du CEIFAC **de 11 h 30 à 12 h 30**.

Les principales préconisations concernent :

1°) La reconnaissance d'un statut juridique de l'investigation financière en tant que procédure pénale spécifique, parallèle et proactive.

2°) La levée des obstacles à la mise en œuvre efficiente des investigations financières par la collecte et l'analyse des informations centralisée au niveau d'une cellule de renseignements financiers européenne.

3°) La création à l'échelle européenne d'un corps d'investigateurs financiers accrédités issus des autorités de poursuite et de justice au sein des Etats membres.

- **La création d'un outil à destination des praticiens pour les aider à conduire des investigations financières transnationales : la référothèque.**

La référothèque est une base de données informatiques, un centre de connaissances qui a vocation à centraliser les bonnes pratiques en matière d'investigations financières et d'analyse financière criminelle, mais aussi à servir de point focal pour les travaux de recherche dans le domaine concerné.



2 avril 2015

Elle vise également à collecter les informations nécessaires pour élaborer les typologies des différents phénomènes criminels drainant des flux financiers important ayant vocation à infiltrer l'économie légale.

Cette base de données en accès restreint aux autorités de poursuites et de justice autorisées, constituera à terme un outil pour accéder à une meilleure connaissance des phénomènes criminels contre lesquels ils luttent.

Sébastien DUPENT, ingénieur de recherche au CEIFAC et doctorant, fera une présentation de la référothèque au cours de la session consacrée aux « Bilans et perspectives » de 14 h à 15 h.

➤ **Participation des auditeurs au programme de recherche du CEIFAC.**

Les auditeurs peuvent, sur la base du volontariat, participer activement au programme de recherche du CEIFAC par la rédaction **d'un mémoire soutenu dans le cadre du diplôme de l'Université de Strasbourg.**

L'Université de Strasbourg délivre un diplôme d'Université « Investigations financières et analyse financière criminelle ».

L'une des finalités de ce D.U est de contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre des investigations financières systématiques proactives et parallèles à l'enquête visant à identifier les auteurs d'une infraction de criminalité organisée.

A cette fin, il est demandé aux auditeurs de rédiger un mémoire, en français ou en anglais, détaillant et analysant une investigation financière menée à terme. Le mémoire doit faire état des difficultés rencontrées, et formuler des préconisations pour y remédier.

Les mémoires sont ensuite analysés par les chercheurs du GRASCO qui en tireront des préconisations pour une meilleure mise en œuvre des investigations financières à l'échelle européenne. Ce travail est en cours d'analyse.

Bilan provisoire sur deux sessions de formation.

18 auditeurs inscrits (issus des deux premières sessions de formation) :
4 procureurs, 10 policiers, 4 douaniers

Résultats de la 1^{ère} session d'examen :



2 avril 2015

13 auditeurs ont présenté l'examen final, soutenu le mémoire et obtenu le DU.

THEMES DES MEMOIRES

Jason ALLDRIDGE (GB) : Opération GOLF: une équipe européenne d'enquête

Carlos Alberto CASAMIRO NUNES (Portugal) : Fraude à l'assurance maladie et blanchiment au Portugal

Georgios KARATSALOS (Grèce) : Crime organisé et Internet

Noël LAURES (Luxembourg) : Enquêtes en matière financière au Grand-Duché de Luxembourg

et concepts de prévention nationaux et internationaux

Esther PUT-FLINTERMAN (Pays-Bas) : Approche des investigations en matière de blanchiment : le cas Rode Draad

Pawel WASIK (Pologne) : Equipes communes d'enquête : base légale et emploi

Flemming Puggaard KLAUSEN (Danemark): Combattre la délinquance financière.

Delan Ogianov STEFANOV (Bulgarie) : 2005-2012 : Typologie des fraudes à la TVA dans les différents secteurs de l'économie bulgare.

Efstathios TSIRMPAS(Grèce) : Trafic de drogue international et blanchiment : étude comparée des décisions de justice d'un cas hollandais et d'un cas grec

Andrew Joseph KEYES (Irlande) : Douane irlandaise : fondements légaux des pouvoirs de saisies d'espèces.

Galina Georgieva DARGOVA (Bulgarie) : Protection des intérêts de l'UE-AFCOS

Andreas APOSTOLOU (Chypre) : Conduite des enquêtes criminelles par la police chypriote

Olivier LEHELLE (France) : Fraude fiscale : Etat des lieux et sanctions « Le cas HSBC »



2 avril 2015

Témoignages de stagiaires-experts

Noël LAURES, Luxembourg, commissaire de police, enquêteur délinquance financière

Pour quelles raisons avez-vous souhaité suivre une session de formation du CEIFAC ?

La moindre investigation financière a un caractère national mais s'étend fréquemment à d'autres pays européens. Cette influence internationale nourrit le blanchiment, le financement du terrorisme, la corruption, les fraudes et bien d'autres délits et crimes. C'est pour cela qu'un certain nombre de pays ont atteint un niveau élevé en matière de prévention, de détection et de poursuite de la délinquance financière.

Les techniques sophistiquées utilisées en criminalité financière ajoutent à la complexité des échanges. L'utilisation de ces techniques doit impliquer différents types d'institutions financières et d'enquêtes.

Durant l'enquête, il est nécessaire de coopérer entre les Etats en matière d'information et d'enquêtes.

Le CEIFAC a pour but d'amener la communauté européenne dans le combat contre la criminalité financière et de protéger les citoyens européens et les investissements bancaires. Avec la formation, j'ai souhaité améliorer mes enquêtes avec de l'information et de l'analyse sur d'anciens concepts qu'il était nécessaire d'actualiser.

Pouvez-vous résumer en quelques mots ce que la session de formation vous a apporté ?

- Des informations
- De l'analyse avancée et la schématisation et la visualisation des enquêtes
- De nouvelles idées à mettre en œuvre dans mon travail
- Une amitié très cordiale avec d'autres collègues européens

Pour quelles raisons avez-vous choisi de participer au programme de recherche du CEIFAC en vous inscrivant pour le diplôme universitaire ?

J'ai participé au programme de recherche du CEIFAC car dans mon travail je suis confronté à beaucoup trop de difficultés. Dans mon mémoire, j'ai illustré un certain nombre d'entre elles. J'ai analysé ces problèmes et proposé de nouvelles idées pour améliorer les investigations financières, pour obtenir des résultats plus importants. Beaucoup de ces difficultés sont dues à des lois nationales ou internationales ou à des codes de procédure pénale trop anciens. Ils pourraient être améliorés par les politiques européens. Je pense que le CEIFAC a une certaine importance dans sa capacité à proposer les meilleures idées comme recommandations à la Commission européenne dans le combat contre la criminalité financière organisée.



2 avril 2015

Quelques idées de mon mémoire:

- Création d'un bureau européen en charge de la centralisation des informations financières stratégiques «bureau Service Central de Confiance Financier Européen (SCCFE) » et une liste noire européenne.
- toute collaboration ou partenariat avec des sociétés off-shore (îles Vierges britanniques, Bermudes, îles caïman et Delaware) doit être interdit.
- les peines d'emprisonnement, les confiscations, les saisies conservatoires doivent être suffisamment déterminantes pour décourager les structures et organisations criminelles en Europe.

Pensez-vous que la session de formation pourrait aider à mieux lutter contre la criminalité organisée et dans quelles mesures?

Oui, bien sûr. Principalement le combat contre le crime organisé n'est pas le contenu en lui-même mais doit également se faire en matière de prévention et d'information.

Durant la formation nous avons pu apprendre comment utiliser les différents outils de recherche et les nombreuses organisations existantes pour renforcer notre action. Il est important de consolider cette formation dispensée aux stagiaires par des réunions de retours d'expériences chaque année.

Jason ALDRIDGE, Grande-Bretagne, Londres, enquêteur spécialisé, équipe de confiscation des avoirs criminels

Pour quelles raisons avez-vous souhaité suivre une session de formation du CEIFAC ?

Aider à renforcer mes connaissances et celles des autres autour de la collecte du renseignement et de la preuve chez d'autres états-membres.

Pouvez-vous résumer en quelques mots ce que la session de formation vous a apporté ?

Durant la formation, j'ai pu rencontrer de nombreux contacts qui m'ont aidé dans des enquêtes à l'étranger, ayant permis l'arrestation de groupes criminels organisés et la saisie d'avoirs criminels.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de participer au programme de recherche du CEIFAC en vous inscrivant pour le diplôme universitaire ?

Nous avons besoin de travailler ensemble dans le monde entier de façon à s'attaquer aux criminels et à leur soustraire les produits de leur crime.

Pensez-vous que la session de formation pourrait aider à mieux lutter contre la criminalité organisée et dans quelles mesures ?

Les criminels ignorent les frontières. Je crois que nous avons besoin d'une taskforce européenne qui puisse enquêter et renforcer les ordres financiers de n'importe quel pays en Europe.



2 avril 2015

Efstathios TSIRMPAS, Grèce, Athènes, enquêteur spécialisé en délinquance financière, Ministère des Finances

Pour quelles raisons avez-vous souhaité suivre une session de formation du CEIFAC ?

La lutte contre l'évasion fiscale, la fraude à la TVA, les infractions douanières, comme le trafic de cigarettes et de carburant, la corruption et le blanchiment et plus généralement le combat contre la délinquance financière a été et est encore une priorité de la Grèce, en particulier pour le Ministère des Finances.

L'unité de lutte contre la délinquance économique et financière (SDOE) en tant que principale agence est chargée de faire respecter la loi non seulement au sein du ministère mais aussi en Grèce en général, et de jouer un rôle crucial dans la lutte contre ces crimes.

Il est généralement accepté et reconnu que les taxes liées aux crimes et délits et à la corruption constituent deux des principales causes de l'énorme déficit lié à la crise financière que la Grèce a connu depuis un certain temps. Dans ce cadre, le sens donné à la lutte contre l'évasion fiscale et la fraude fiscale, comme le résultat de ce combat sera déterminant sur la nature de nos efforts et des mesures à prendre en relation avec la dette et la crise financière.

Au regard de ce que je viens de dire et en tant qu'enquêteur spécialisé de la SDOE, j'étais plus que certain, dès le premier jour, que la session de formation du CEIFAC me serait bénéfique ainsi que pour mon service. Pour moi, il était plus qu'évident que la formation du CEIFAC aux investigations financières et à l'analyse financière criminelle, première du genre, enrichirait mes connaissances et élargirait mes compétences pour mieux contrer le crime financier organisé.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles j'étais très motivé à postuler pour la session de formation du CEIFAC et mon service partage la même analyse. Si je voulais le dire simplement, je dirais, qu'en Grèce nous sommes déterminés à ne plus perdre le moindre euro en matière d'évasion fiscale ou de fraude fiscale et de corruption, ce qui m'a motivé pour assister à la formation du CEIFAC. Nous voulons que nos enquêtes en relation avec le crime financier organisé soient plus efficaces et faire en sorte que le crime ne paie pas, motivation supplémentaire pour postuler à la formation.

Pouvez-vous résumer en quelques mots ce que la session de formation vous a apporté ?

En premier lieu, je voudrais dire que la session de formation du CEIFAC a dépassé mes attentes. Habituellement, des formations similaires sont menées pour un besoin particulier et manquent souvent de compréhension globale et d'un cadre solide. Contrastant avec cette réalité, le CEIFAC a été très détaillé, orienté vers des résultats concrets dans un cadre solide et une approche holistique.



2 avril 2015

La session de formation était interdisciplinaire et a permis de couvrir les principaux domaines et les aspects thématiques des investigations financières et de l'analyse financière criminelle, à la fois sur un plan pratique et académique. J'ai particulièrement apprécié les cas concrets étudiés et les exercices en groupes de travail. Le plus a été que des universitaires renommés et des professionnels ont pu donner des cours et faire des présentations en partageant leur savoir et leur expérience avec les stagiaires.

La session de formation du CEIFAC a rassemblé un nombre important de praticiens expérimentés, cultivés et talentueux, de toute l'Europe, d'origine diversifiée (autorités de poursuite, police, gendarmerie, douanes, unités spécialisées d'enquêtes). Cette approche interdisciplinaire et quasi unique a été bénéfique pour tous les participants et les stagiaires et particulièrement efficace, non seulement en nous donnant la possibilité d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques mais aussi de tisser des liens et de mieux comprendre les particularités des expériences professionnelles et des différentes juridictions européennes.

La formation du CEIFAC est unique et la première du genre dédiée aux investigations financières et à l'analyse financière criminelle. Elle est pratique, efficace et pose de nouvelles références dans ces domaines. Le CEIFAC offre une plateforme pour le dialogue et le travail en réseau et facilite l'établissement de relations professionnelles durables.

Ayant suivi avec succès cette formation, je suis maintenant mieux placé pour mener des investigations financières couvrant l'Europe et au-delà, en vue de combattre le crime financier, économique et organisé.

Par ailleurs, le CEIFAC dotera notre arsenal avec de nouvelles armes contribuant ainsi de façon importante au combat contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale et la corruption. C'est un combat que nous sommes déterminés à remporter en Grèce, compte tenu de son importance évoquée ci-dessus, dans le contexte de dette et de crise financière que traverse mon pays.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de participer au programme de recherche du CEIFAC en vous inscrivant pour le diplôme universitaire ?

En tant qu'enquêteur expérimenté en criminalité financière et économique organisée et en enquêtes financières, j'étais très motivé pour participer à ce programme unique de recherche du CEIFAC, comme je voulais poursuivre mes études et les recherches en relation avec les investigations financières et l'analyse financière criminelle, pour élargir et renforcer mes connaissances dans ces domaines et avec une intention de contribuer au développement d'une approche et de réponses plus efficaces en matière de crime organisé.

Une autre raison importante de participer à ce programme est que je crois fortement que ce programme du CEIFAC peut contribuer non seulement au renforcement des pratiques en matière d'investigations financières en Europe mais aussi à l'établissement d'une définition légale à l'échelle européenne de



2 avril 2015

l'investigation financière qui puisse être ensuite déclinée dans notre système national et je tiens particulièrement à contribuer à cela.

De plus, je voulais participer à ce programme avec l'intention de partager mon expérience et de contribuer aux efforts visant à promouvoir les investigations financières dans l'Union Européenne pour mieux combattre le crime organisé et s'assurer que le crime ne paie pas.

Je crois fortement que le programme du CEIFAC comble un trou tant en matière de recherche que d'études avancées dans le champ des investigations financières et de l'analyse financière criminelle et je voulais prendre part à cette initiative unique qui fera avancer la recherche et la connaissance, en promouvant les investigations financières dans l'UE pour mieux combattre le crime organisé.

Pensez-vous que la session de formation pourrait aider à mieux lutter contre la criminalité organisée et dans quelles mesures ?

Ayant participé à la formation du CEIFAC, je suis pleinement convaincu que cela aiderait énormément et apporterait d'importantes contributions au combat contre le crime organisé en Europe et au-delà.

EUROPOL estime que 3600 groupes criminels agissant dans l'Union Européenne et plus encore, que ces groupes ont tendance à coopérer entre eux ou à incorporer en leur sein une grande variété de nationalités. De plus, il est estimé que 70% des délits et crimes sont de la délinquance d'appropriation, ce qui veut dire qu'ils sont commis pour un gain financier. Dans ce cadre, il est d'une importance primordiale de développer et de mettre en place une définition légale à l'échelle européenne de l'investigation financière qui puisse ensuite être transposée dans nos législations nationales, ce besoin est devenu évident durant la session de formation et ainsi le CEIFAC peut contribuer grandement à cet objectif.

En outre, le CEIFAC peut contribuer à ce que des investigations financières proactives soient conduites à part entière en parallèle aux enquêtes pénales.

Entre autres, cela serait en phase avec l'esprit et la lettre de la recommandation du GAFI.

Pawel WASIK, Poznan, Pologne, procureur en charge de la criminalité économique

Pour quelles raisons avez-vous souhaité suivre une session de formation du CEIFAC?

Actuellement, je suis procureur au parquet régional de Poznan au département 4 en charge de la criminalité économique. Je gère des délits et des crimes financiers, majoritairement en lien avec des menaces internationales et avec des implications en enquêtes transfrontalières (ces derniers temps en particulier avec la Grande Bretagne, l'Allemagne, la France et la République tchèque).

La formation a pour but de permettre aux stagiaires de conduire une enquête financière à travers l'Union, contre la criminalité organisée, de contribuer au



2 avril 2015

débat en vue de créer un instrument légal européen, qui met en place dans l'espace européen les investigations financières et de permettre également aux stagiaires de former d'autres collègues dans leur pays respectif, à la mise en œuvre des investigations financières. Plus simplement, cette formation était faite pour moi.

Pouvez-vous résumer en quelques mots ce que la session de formation vous a apporté ?

Ce qui est sûr c'est que la formation du CEIFAC m'a apporté beaucoup de connaissances en matière d'investigations financières, en particulier cela m'a appris comment mieux coopérer avec des officiels d'autres pays – notamment quel type d'obstacles et de problèmes je suis susceptible de rencontrer et comment les résoudre.

Ma participation à cette formation a été très utile dans le travail quotidien et a contribué à une meilleure connaissance du travail, des procédures et des décisions à prendre dans les investigations financières transfrontalières. Mon expérience et mes formations universitaires m'ont donné la capacité de disséminer la formation reçue en participant à des événements nationaux.

Pour quelles raisons avez-vous choisi de participer au programme de recherche du CEIFAC en vous inscrivant pour le diplôme universitaire ?

Premièrement ce défi m'a motivé pour approfondir ma connaissance et mon expérience et deuxièmement cela m'a permis de présenter une expérience polonaise en la matière

Pensez-vous que la session de formation pourrait aider à mieux lutter contre la criminalité organisée et dans quelles mesures ?

J'en suis sûr, mais à la condition que cette formation ne soit pas la dernière.

Les stagiaires, après cette formation longue et intensive auront des connaissances élargies et une expérience accrue. Il sera plus facile pour eux de savoir où chercher de l'aide dans les mesures spécifiques d'enquête.

Et enfin et surtout, c'est un outil excellent pour des praticiens de se rencontrer et merci pour cela qui aide à construire une confiance mutuelle laquelle est cruciale pour mieux lutter contre la criminalité organisée.



2 avril 2015

Comité de pilotage du CEIFAC

Composition

- Université de Strasbourg/France, porteur du projet (Chantal Cutajar, Directrice générale)
- Gendarmerie Nationale/France (Lieutenant-Colonel Philippe Marie)
- Europol (Burkhardt Muehl).
- Direction générale des douanes et droits indirects/France (Thierry Picart)
- Service national de douane judiciaire/France (Solange Morracchini – Hervé Letoqueux).
- L'office de lutte anti-fraude de Catalogne/Espagne (Marisa Mirallès-Higon – Bruno Gonzalès-Valdelièvre)
- Commission bulgare de confiscation des avoirs illégaux (commission for illegal assets forfeiture) CIAF Bulgarie (Vladislava Petrova)
- Institut des experts judiciaires/Belgique (Olivier Deblindé, expert comptable, commissaire aux comptes)
- Police Fédérale (Belgique) Direction Générale de la Police Judiciaire. Marc Simon, Commissaire divisionnaire, Chef du service central d'analyse criminelle opérationnelle DJSOC - Serious Organized Crime.
- Université de Lausanne/Suisse (Quentin Rossy /Olivier Ribaux)

Membres du comité de pilotage présents lors du colloque

- **Olivier Ribaux** : Professeur à l'Université de Lausanne
- **Marc Simon** : Commissaire divisionnaire, Chef du service central d'analyse criminelle opérationnelle DJSOC - Serious Organized Crime (Direction Générale de la Police judiciaire Belge).
- **Dimo Grozdev**, Expert « activités internationales et protocole », Commission bulgare de confiscation des avoirs illégaux (Commission for illegal assets forfeiture, Bulgarie).
- **Hervé Letoqueux**, Inspecteur des douanes (Service national de douane judiciaire/France).
- **Bruno Gonzalès-Valdelièvre**, Directeur d'analyse (Office



2 avril 2015

antifraude de la catalogne/Espagne)

- **Myriam Ferrante**, Chef de la division « fraudes financières », Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED/France)

Témoignages et déclarations

Marc Simon, Commissaire divisionnaire, Chef du service central d'analyse criminelle opérationnelle DJSOC - Serious Organized Crime de la Police fédérale belge témoigne :

« La police judiciaire fédérale belge a voulu s'inscrire dès le début dans ce projet ambitieux et novateur qu'est le CEIFAC – Collège européen des Investigations Financières et de l'Analyse Financière Criminelle car il répondait à un réel besoin d'optimiser les moyens de lutte contre la criminalité organisée en ses domaines économiques et financiers, en réponse aux recommandations du GAFI. Cette participation active s'est déclinée en mettant le focus sur deux outils essentiels que sont la mise en œuvre des techniques particulières de recherche de police (infiltration, observations, écoutes téléphoniques...) en ce domaine et surtout dans l'utilisation systématique d'une méthode de travail rigoureuse, de techniques et d'outils uniformisés et standardisés que constitue l'analyse financière criminelle, en soutien de l'enquête et de ses différents acteurs (magistrature, police, douanes, fisc) mais également en terme de connaissances au niveau stratégique des phénomènes criminels que sont le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et sociale grave, l'abus de biens sociaux ... Focus également a été mis sur la nécessité d'une bonne formation de base et continuée de tous ces acteurs ainsi que sur l'amélioration de la collaboration devant exister entre eux. Pour terminer, je voudrais dire à titre personnel que le projet CEIFAC est avant tout et surtout, outre une très bonne formation orientée vers les bonnes pratiques, une aventure humaine très riche de par les contacts étroits qui ont été créés avec les différents auditeurs de tous les pays de l'UE. Contacts qui seront pérennisés dans le temps au travers d'échanges mutuels via la création d'un vrai réseau d'experts, le site CEIFAC ainsi que de la référothèque, notre bibliothèque virtuelle ».

Bruno González Valdelièvre, Directeur d'Analyse de l'Office Antifraude de la Catalogne

« Le projet CEIFAC est l'un des projets de formation les plus innovants, ambitieux, et à plus longue portée de tous ceux auxquels a pris part l'Office Antifraude de la Catalogne.

Bien que sa naissance se situe lors de l'Université d'Eté des Investigations Financières et de l'Analyse Financière Criminelle, organisée en juillet 2010 par l'Ecole de Management de l'Université de Strasbourg, et qui, déjà, avait compté avec la participation du regretté premier Directeur de l'Office, M. David Martínez



2 avril 2015

Madero, c'est en 2014 que ce projet a atteint sa plénitude, développant toutes ses possibilités.

L'implication soutenue de l'Office Antifraude de la Catalogne dans ce projet répond à deux convictions : d'une part, la nécessité de miser sur l'innovation, la transversalité et la multidisciplinarité comme facteurs fondamentaux sur lesquels doivent se baser tous les efforts et les développements dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée ; d'autre part, un soutien décidé des initiatives transnationales d'échange et de diffusion des méthodes, des bonnes pratiques et des informations, seule voie efficace pour faire face à des défis dont la nature transfrontalière, voire même globale, ne fait, de nos jours, plus aucun doute.

Fort de ces prémisses, l'Office Antifraude a été, depuis sa conception originelle jusqu'à son achèvement, l'un des partenaires principaux du projet, et, en tant que tel, a été à tout moment représenté au sein du Comité de Pilotage du CEIFAC par M. Bruno González Valdelièvre, Directeur d'Analyse, et par Mme Marisa Miralles Higón, assistant légal du Cabinet de Direction de l'Office.

L'apport de l'Office s'est centré sur la conception, l'élaboration et l'exposition des contenus de la formation relatifs à la corruption dans les marchés publics, notamment l'élaboration du module d'e-learning sur les marchés publics dans l'Union Européenne (cadre normatif, procédures et domaines de risque), ainsi que la préparation et exposition d'un cas pratique sur la corruption dans les grands marchés publics, basé sur un cas réel. Pour ce faire, le personnel de l'Office a compté avec la collaboration inestimable du Parquet Spécial Anticorruption, qui a facilité au personnel de l'Office l'accès à l'information judiciaire et à la documentation sans lesquelles il eut été impossible de créer ce cas pratique avec le degré d'excellence finalement atteint.

L'Office a également mené à terme une tâche importante de diffusion et de publication de la formation du CEIFAC parmi les différentes institutions, corps et organismes potentiels destinataires de cette formation de la Catalogne et de l'Espagne. En ce sens, l'Office a assuré la participation d'un officier de la Guardia Civil à la première session de formation ; d'un inspecteur du Corps National de Police à la seconde ; d'un membre de la police catalane, Mossos d'Esquadra, à la troisième ; et finalement d'un membre du Corps de Surveillance Douanière espagnol à la quatrième.

Au-delà du défi qu'a représenté la participation dans un projet de formation de si haut niveau, de l'expérience acquise au cours de cette longue collaboration internationale avec les plus diverses institutions, de la projection internationale que cela a supposé pour une institution régionale comme l'Office Antifraude de la Catalogne, et de l'établissement de nombreux liens avec des personnes qui, d'ores et déjà, intègrent un grand réseau créé et favorisé par la propre formation du CEIFAC, la participation dans le projet CEIFAC a été une expérience humaine extrêmement enrichissante et gratifiante.

L'Office Antifraude de la Catalogne maintient son pari pour la pérennisation du CEIFAC, ainsi que pour son évolution et amélioration constante —«la vie et la liberté n'appartient qu'à ceux qui, jour après jour, doivent les conquérir» disait



2 avril 2015

Goethe—, et, en conséquence, participe également dans les travaux pour la mise en place du projet CEIFAC II, fort de l'expérience accumulée, des meilleurs éléments de ce premier projet et du feedback reçu des formateurs, des participants, de Institutions partenaires et collaboratrices et des Institutions de l'UE ».

Experts associés au CEIFAC

Il s'agit de partenaires qui participent à l'élaboration du programme de formation et de recherche.

- Direction centrale de la Police judiciaire : Jean-Marc SOUVIRA, Chef de l'Office Central de Répression de la Grande délinquance financière, Christine Dufau, Cheffe de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales
- EUROJUST : Cyril LACOMBE, assistant du membre national pour la France à Eurojust

Partenaires financiers

L'Université de Strasbourg, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Alsace ont apporté le complément de financement non pris en charge par la Commission européenne (10 %) ainsi que des frais non éligibles au programme européen. La contribution des collectivités territoriales représente 157 320 €. Cette somme est financée par moitié par la Communauté Urbaine de Strasbourg et la Région Alsace.

L'Etat participe au financement du projet à travers la mise à disposition d'un lieutenant-colonel de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Philippe MARIE rattaché à la Région de gendarmerie d'Alsace. Le lieutenant-colonel Philippe MARIE occupe les fonctions de directeur de la logistique du CEIFAC. Sous l'autorité du Comité de pilotage, il était également chargé de l'identification des experts nationaux, candidats pour participer au programme de formation.



2 avril 2015

Déclaration de Stéphane Bouillon, Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin.

"L'État soutient activement l'Eurométropole de Strasbourg, Capitale Européenne, en participant à l'amélioration de l'accessibilité de la capitale parlementaire, en cofinançant les opérations visant à accroître son rôle de capitale européenne, en allouant des moyens supplémentaires à l'enseignement supérieur, la recherche et en contribuant fortement à son rayonnement culturel.

Dans le Contrat de Plan État-Région 2015-2020 et dans le Contrat Triennal « Strasbourg, capitale européenne » 2015-2017, l'État et les collectivités alsaciennes consacrent plus de 460 millions d'euros à l'Eurométropole de Strasbourg sur ces volets. L'État y contribue pour un montant de 175 millions d'euros dont 40 millions au titre du Contrat triennal et 135 millions au titre du CPER.

C'est pourquoi, convaincus de l'importance du rayonnement international de l'Université et de ses projets européens de recherche et de formation, les Collectivités et l'État ont choisi d'inscrire cette opération au Contrat Triennal 2015-2017 pour un montant de 1,84 M€.

Le CEIFAC a vocation à devenir un acteur incontournable en matière de formation et de recherche pour faire progresser l'utilisation des investigations financières à l'échelle européenne parce qu'il s'agit de techniques d'investigations identifiées par le GAFI1, le Groupe d'action financière, comme le moyen le plus efficace de lutter contre une criminalité de plus en plus dangereuse en raison de sa capacité à infiltrer l'économie licite et à perturber le système financier mondial mais au-delà, l'État de droit et nos démocraties".

Equipe de direction du CEIFAC

Directrice Générale : Chantal CUTAJAR, Maître de conférence HDR (UMR 7354 - DRES)

Directeur de la logistique : Philippe MARIE, Lieutenant-Colonel Gendarmerie nationale.

Responsable pédagogique du cours en e-learning : Juliette LELIEUR, Maître de conférences (UMR 7354 - DRES)

Ingénieur de recherche, Responsable du programme informatique : Sébastien DUPENT,

Responsable administrative et financière : Clelia RONDANINI.



2 avril 2015

A propos de Chantal Cutajar



Enseignant chercheur à la faculté de droit de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg depuis 1997, Chantal Cutajar a créé et dirige le Master 2 Sécurité financière-compliance officer qui forme les futurs cadres des services de conformité des banques, assurances et entreprises pour prévenir le risque de fraude, blanchiment, corruption.

En parallèle à ses cours de droit pénal des affaires et de procédure pénale, Chantal Cutajar consacre ses travaux de recherche à :

- la prévention et la répression de la criminalité financière principalement du blanchiment d'argent, de la corruption ainsi que la saisie et la confiscation des avoirs criminels,
- la définition et l'amélioration des moyens d'investigation financière à l'échelle de l'Union européenne.

Au sein de l'Unité Mixte de Recherche (UMR), Droit, Religions, Entreprise et Société (DRES) 7304, elle dirige également le Groupe de recherches-actions sur la criminalité organisée GRASCO, composé d'universitaires et de membres des d'organismes français, européens et internationaux.

Enfin, Chantal Cutajar est expert auprès de la Commission européenne pour les questions concernant les investigations financières et la confiscation des avoirs criminels et auteur de nombreux ouvrages et contributions sur la criminalité financière, notamment le blanchiment, la corruption et la saisie ainsi que la confiscation des avoirs criminels.



2 avril 2015

Photographies diffusables



Stagiaires de la 1ere session en salle de formation - © CEIFAC - 2013



Photo de la 2eme session au parlement européen - © CEIFAC - 2014



2 avril 2015



Réception de la 2eme session à l'hôtel de ville de Strasbourg - © CEIFAC - 2014



3eme session devant l'Opéra de Strasbourg - © CEIFAC - 2014



2 avril 2015



1ere promotion à la Gendarmerie d'Alsace pour le cas pratique - © CEIFAC - 2013

